

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

Vous êtes Auxiliaire de Vie Sociale diplômé(e) et/ou expérimenté(e) ? Vous souhaitez travailler à temps plein ou à temps partiel autour de Cruseilles?

Rejoignez le réseau ADMR et contribuez à maintenir nos aîné(e)s et/ou adultes en situation d'handicap à leur domicile.

Vous créez une relation de confiance et de proximité avec les personnes aidées que vous accompagnez à domicile selon un planning pré établi.

Vous évoluez au sein d'une équipe d'Aide à Domicile et d'Auxiliaire de Vie qui vous intègre et vous soutient dans la pratique de votre activité.

Vous intervenez proche de votre domicile pour :

- Aider la personne à réaliser des activités physiques et intellectuelles pour garder du plaisir à la vie (Accompagnement aux sorties, courses et repas, jeux, balades ou le temps d'un café).
- Contribuer à créer le meilleur environnement possible à son domicile (entretien du lieu de vie, linge)
- En plus des missions précédentes, vous intervenez auprès d'un public fragile pour l'aider à faire et/ou faire à sa place les actes essentiels quotidiens (lever, toilette, prise de repas, coucher...)
- Vous participez à la prévention de la dépendance et à la stimulation de la personne

Nos professions demandent de se déplacer, donc idéalement vous possédez le Permis B et êtes véhiculé(e). Néanmoins, à défaut, un véhicule sans permis peut être mis à disposition (contrat en CDI pour un temps de travail minimum de 24H par semaine minimum).

Venez nous rencontrer afin d'échanger sur le métier d'Auxiliaire de Vie Sociale au sein de l'ADMR.

Nous travaillerons ensemble pour un objectif commun : nos bénéficiaires, leurs attentes et comment développer vos compétences grâce à nos formations pour les maintenir à leurs domiciles.

Nous parlerons de votre rémunération et ses nombreux compléments:

- A votre embauche, à partir de 2 048€ brut pour les débutant(e)s diplômé(e)s (DEAES, CAP/BEP/BAC Pro Services à la personne ou autre diplôme en lien avec l'emploi), à cela viennent s'ajouter les remboursements kilométriques ainsi que diverses primes...

- Pour les plus expérimenté(e)s, votre rémunération via une reprise d'ancienneté peut débuter entre 2085€ et 2400€ à l'embauche + les remboursements kilométriques et diverses primes...

Débutant(e) ou expérimenté(é), une prime de bienvenue d'un montant de 500 euros brut vous sera versée après 3 mois d'ancienneté (contrat en CDI pour un tps de travail de 24H/semaine minimum).

Pour un temps limité ou volonté de faire carrière au sein de l'ADMR rencontrons-nous !

Type d'emploi : Temps plein, Temps partiel

Salaire : 2 048,00€ à 2 400,00€ par mois

Avantages :

- Horaires flexibles
- Prise en charge du transport quotidien

Types de primes et de gratifications :

- Prime annuelle